

Date: 18/10/2021Page 1 sur 2

Autorité de Gestion Programme Interreg VA Grande Région – Secrétariat conjoint 11, Bd JF Kennedy L-4170 Esch-sur-Alzette

Objet : évaluation environnementale stratégique pour la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière Interreg VA

Madame la Directrice,

Vous nous avez sollicité pour remettre un avis sur l'évaluation environnementale stratégique pour la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière Interreg VA.

La Direction de l'état environnemental a examiné le document qui lui a été transmis.

A la lecture de la grille de synthèse des incidences sur l'environnement et des effets transfrontaliers du Programme, nous relevons qu'à ce stade d'élaboration, beaucoup d'objectifs spécifiques ont une incidence neutre ou indéterminée sur l'environnement, un certain nombre ayant même une incidence positive.

Nous attirons votre attention (et c'est mentionné dans le rapport) sur le fait que l'OSP7 aura vraisemblablement une incidence négative par l'augmentation des pressions sur l'environnement générées par le développement du tourisme et qu'il faudra être attentif, à sélectionner des projets qui favorisent le développement d'un tourisme durable minimisant les impacts sur l'environnement et / ou proposant des solutions de compensation.

Nous ne pouvons qu'appuyer la recommandation d'élaborer dès lors une grille d'appréciation des projets qui tiennent compte de ces impacts, et de mettre en œuvre, ainsi qu'évoqué dans l'EES, le système de suivi par indicateurs, notamment des indicateurs environnementaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Didier de THYSEBAERT

Directeur

